les Utopiques
Union syndicale Solidaires

Histoire NUMÉRO 5 Travail

DÉSOBÉISSANCE À L'USINE : LA PERRUQUE OUVRIÈRE

Partagez cet article

L'illégalisme à l'usine se traduit sous la forme d'actions collectives : manifestations non autorisées dans les ateliers, refus d'accepter les ordres d'un chef haï, occupation des ateliers, grèves illégales, spontanées, piquets de grève, expulsion physique d'huissiers venus constater la grève, destruction de matériel (Metaleurop, 2003), etc. La désobéissance, hors la grève, est présente, bien que minoritaire, à travers de nombreuses formes de contournement du règlement: chahut, consommation d'alcool, de cannabis, affichage politique ou de photos dites « de charme », vol ou chapardage, travail au noir pour un autre employeur; production illégale à des fins commerciales. Toutes les formes de déviance: coulage de la

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK



Paquet de Gauloises La Pantinoise, travailleurs de la SEITA de Pantin en lutte, 1982 [Photographie J.L. Moulène]

Parmi les fabrications de l'usine, toutes ne vont pas à l'employeur. La perruque fait partie de la culture et des pratiques ouvrières. Elle est aussi répandue que méconnue, la réticence à parler d'un travail illégal étant extrême. Son sens provient de l'analogie avec la perruque de cheveux qui est un trompe-l'œil, une tromperie comme l'est, pour l'employeur, la perruque industrielle. On peut définir tout de suite la perruque : « ***C'est l'utilisation de matériaux et d'outils par un travailleur, sur le lieu de l'entreprise, pendant le temps de travail, dans le but de fabriquer ou transformer un objet en dehors de la production réglementaire de l'entreprise*** ». Bien que producteurs de pratiques illégales, les *perruqueurs* interrogés tiennent à se démarquer largement des pratiques étrangères à leur éthique. Elles ne sont reconnues socialement ni par l'encadrement, ni par la masse des ouvriers, ni par les « *perruqueur*s classiques ». Les bricoleurs de l'usine, les *perruqueur*s, sont loin d'être toujours tolérés par les directions, ni, à l'inverse, révoltés contre celles-ci. Ils sont parfois licenciés pour avoir *perruqué* mais, en revanche, n'approuvent pas forcément des formes radicales de déviance alors qu'ils sont souvent dotés d'un savoir-faire, allié à une conception élevée de la valeur travail.

Dans le cadre de ce dossier consacré à la désobéissance au travail, on m'a demandé un article sur « la perruque en usine ». Ancien fraiseur chez

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

Pour éviter de répéter les mêmes choses, je renvoie ceux qui voudraient des descriptions plus détaillées de la perruque, au site internet où trois textes sont disponibles et sont en accès libre[2]. Je privilégierai, ici, les débats concernant cette pratique ouvrière[3].

De manière synthétique, nous affirmons ici que :

– **la perruque est modeste, le plus souvent utilitaire (réparation, bricolage).**

– la perruque est désintéressée, elle ne rentre pas dans un système marchand.

– la perruque est ancienne (en 1674, Colbert prend une ordonnance contre).

– la perruque est moderne, en 1990 une enquête INSEE attestait du chiffre de 28% de pratiquants en milieu ouvrier ; de nombreux ouvriers à Solidaires Industrie, et ailleurs, sont créateurs de perruque en 2017.

– la perruque est internationale (France, Allemagne, Hongrie, Angleterre, Espagne, USA, Russie, et même en Chine de nos jours).

– la perruque, même si elle est *genrée*, est pratiquée largement par les ouvrières comme par les ouvriers.

Perruque interdite

Tous les règlements d'usine depuis le 19ème siècle *incluent la perruque* dans les interdictions sous menace de sanctions. Dans les années 1950, Mme Charles Schneider se plaignait, au Creusot et déclarait « *l'usine est une véritable quincaillerie* ». Les cas de licenciement existent (licencié pour avoir fabriqué un barbecue[4]). Dans les années 1990, j'ai moi même été sanctionné, dans mon atelier, pour avoir *perruqué*. Le petit patronat

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

pratique de la perruque remet en cause la légitimité du pouvoir patronal à disposer de la propriété privée des moyens de production mais aussi à disposer de la plus-value dégagée par un temps de travail qu'il ne paye pas. En ce sens, elle est une forme, parmi d'autres, de la réappropriation d'un « surtravail non payé ». On peut dire, en souriant, que « *les employeurs se font des cheveux avec la perruque…* » pour l'empêcher ou la limiter, ou, pour reprendre l'expression de l'auteur d'un livre sur la perruque[5] « *Pour les patrons la perruque est un acte fautif (en un seul mot… !)* ».

Le point de vue syndical

Les syndicalistes se déclarent presque toujours opposés à la perruque qu'ils considèrent comme « *une pratique individualiste* » qui détourne de la grève, qui ne correspond pas à leur morale syndicale[6], et qu'ils ne pratiquent pas faute de temps. La CGT d'après-guerre qui eut à gérer (1944-1949), l'usine Berliet de Vénissieux déclarée en autogestion, se plaint des « *…tire au flanc, des habitués des arrêts de travail simulés et de la perruque qui consiste pour certains ouvriers de l'entretien à fabriquer des broches, encouragés par certains de leurs collègues* ». La période est à l'héroïsation du travail, des brigades de travail volontaire et « *des artisans de nos victoires*[7] ».



Perruque tolérée

En contrepoint de tout ce qui précède, on observe que la perruque est souvent tolérée. C'est vrai dans nombre d'entreprises. C'était

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

époque est un travail difficile, qualifié, or il est soumis à la division du travail et chaque verrier ne réalise qu'une partie. Pour un verre à pied (par exemple) : l'un réalise le socle, un autre le pied ou la tige, un troisième souffle le calice ou gobelet, un autre encore exécutera la gravure éventuelle ; travail de peu d'intérêt, parcellisé, inintéressant pour des compagnons capables de réaliser l'ensemble, seul*s*. Le patronat le sait, et en fin de journée, laisse les fours allumés pour que les ouvriers puissent perruquer avant de rentrer chez eux. Un musée existe aujourd'hui des œuvres diverses de cette époque. C'est le musée de Sars-Poteries dans le département du Nord dont la moitié au moins des verres exposés sont indiqués comme étant des « *bousillés* » (le nom local de la perruque).

Consentement paradoxal

Le caractère ambigu de la perruque ressort clairement de ce qui précède : interdite, sanctionnée et à la fois souvent tolérée. Nous pouvons emprunter ici le concept de Danielle Linhart de « *consentement paradoxal* » et, sous forme de « *bricolage conceptuel* », renverser le concept appliqué par la sociologue[10]. Celle-ci, en 1991, l'appliquait aux ouvriers qui, dans le cadre des « cercles de qualité », « groupes d'innovation », et autres « groupes de progrès », acceptaient de jouer le jeu patronal, d'améliorer la qualité et la productivité en mettant en lumière, leurs combines de travail, leur inventivité, leur savoir-faire jusque-là cachés soigneusement à la maîtrise ; mais, qui, paradoxalement, en même temps, par le dévoilement même de leur pratique clandestine remettaient en cause la légitimité de ceux qui sont aux postes de commande, la pertinence des règles hiérarchiques et plus généralement l'organisation du pouvoir dans l'entreprise.

Ce « consentement paradoxal » ouvrier peut être renversé et appliqué dans le cas de la perruque, cette fois, à la maîtrise d'atelier. Cette dernière consent, parfois tolère, le travail souvent visible des *perruqueur*s : d'une

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

Perruques de grèves

Lors des grèves avec occupation, surtout lors des conflits longs, les ouvriers et ouvrières en profitent pour pratiquer la perruque, mais cette fois de manière collective et à but lucratif pour financer et populariser leur grève. Les ouvrières de Lip en 1973 ne se contentèrent pas de la vente de montres mais ont fabriqué des lampes, des poteries, des bijoux, des cendriers et un jeu de plateau le « *Chomageopoly* », copié sur le Monopoly classique. Dans de très nombreuses usines, ces productions diverses sont attestées (Alstom à Saint-Ouen en 1979, chaussures Bata en 2001, etc.). Le plasticien et photographe Jean Luc Moulène[11] a recensé 39 fabrications de grève dans les années 1980, réalisées pour populariser les revendications grévistes (faux billets – spécimen – de la Banque de France, cigarettes « *La Pantinoise* », Sacilor, Massey Ferguson et souvent dans des ateliers féminins (« *La vie en pull* », « *poupées Bella* », « *Myr*is », etc.). Les Ateliers Roannais de Construction Technique (ARCT) ont fabriqué trois costumes d'homme offerts entre autres à Jean Auroux et Henri Krasucki… Les couturières de Nina Ricci avaient créé une robe haute couture « *La Stromboli* » présentée, en 1999, par les grévistes devant le Carrousel du Louvre, avant le défilé officiel de haute couture[12].



Perruques de luttes

Le conflit violent est un moment exceptionnel dans un parcours professionnel. Les *perruqueur*s peuvent alors réaliser, collectivement cette fois, des perruques d'autodéfense. Lors de la venue

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

édité par la CGT du Livre

affutaient les bords pour les rendre coupants ; le texte de la pancarte était largement secondaire, voire inexistant. Les conflits récents ne font pas exception et la violence transgressive est une forme de résistance exprimée dans les grèves. En mai 2009, à Gijón, dans les Asturies, les chaudronniers de marine des chantiers navals menacés de fermeture, qui occupaient ces chantiers, utilisaient des tubes de diamètre 50 mm et d'une longueur d'un mètre cinquante pour envoyer des fusées d'artifice « de jardin » de petits calibres (20 à 25 mm) sur les gardes civils espagnols. On peut observer sur les vidéos une ouverture, une « lumière » bricolée pour permettre la mise à feu. En même temps, la tôle destinée à la construction ne manquant pas dans un chantier naval, ils ont construit des guérites de protection qui leur permettaient d'avancer et d'approcher les policiers à portée de lance-pierres. La tôle épaisse, soudée par points, au chalumeau, permet l'édification d'une guérite de 2,5 m de hauteur environ, fermée sur trois côtés et disposant d'un toit protecteur et des « lumières » découpées, certaines grillagées pour la visibilité, d'autres libres, permettant l'introduction de tubes de tir.

Les perruques d'autodéfense sont exceptionnelles au niveau d'une seule entreprise. Sur une histoire longue, elles sont toujours présentes dans un monde ouvrier qui combat les licenciements et dont la précarité de statut reste une donnée séculaire.

Réappropriation

Au delà de ces exemples, lors de grèves ou conflits violents, la perruque, dans tous les cas est une réappropriation de temps, de matériaux et d'un savoir-faire qui ne peut s'exprimer dans la production manufacturière officielle. Surtout, le patronat tolère la perruque car il ne peut pas l'empêcher (!), pour des ouvriers qualifiés, déterminés à résister à un

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

les années 1970 : « *… A la place du sens aliéné, imposé du dehors par le salaire (et de sa négation : le non sens d'un réconfort interdit) viendrait l'extase du besoin authentique. Le travail en perruque précisément par son non-sens du point de vue de l'usine, est l'annonce tranquille et obstinée du besoin d'un travail stimulant, plus fort que tout autre, serait la conviction que notre travail, notre vie et notre conscience sont gouvernés par nos propres buts. La Grande Perruque se ferait sur des machines, mais celles-ci seraient subordonnées par nos experts à la double exigence de nos besoins véritables et de nos libertés face à elles. Ce serait le crépuscule de la technologie des chronos. Nous produirions uniquement ce dont auraient besoin les travailleurs en perruque associés et qui nous permettrait de rester les travailleurs unis du travail en perruque. Et nous le produirions de façon mille fois plus efficace que tout ce qui se produit aujourd'hui.*[13] »

1 Pour SUD PTT, dans *Les nouvelles de SUD*, n° 185 en septembre 2009 ; pour Solidaires Industrie dans *Les Cahiers d'Alter* n° 35 en mai 2013 ; et aussi dans le quotidien aujourd'hui disparu *Le Progrès social* n° 72 en juin 2016.

2 Sur le site de Jan Middelbos: barthe.free.fr/btp/doc/artinv /kos/perukos/photo.html. pour accéder aux trois textes – *Perruque et bricolage ouvrier* ; *Le travail en perruque entre résistance et régulations* ; *La perruque ou le travail masqué* – : http://barthe.free.fr/btp/doc



La poêle des 17 de Manufrance. Manufrance, Saint-Etienne (Loire), 1993. Poêle d'un diamètre de 20 cm, fond de

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

réputé Jean Luc Moulène a pris des clichés de « 39 objets de grèves » fabriqués en perruque par des ouvriers en lutte. Un des exemples de ces perruques était un paquet de cigarettes fabriqué par les grévistes de la Seita à Pantin dans les années 1980. Ces ouvriers fournissaient gratuitement un paquet de cigarettes de type « gauloises » renommé à dessin « la Pantinoise » et le distribuaient pour populariser la grève. JL Moulène a vendu ses images au centre/musée Beaubourg et conservé une partie des tirages. Ces objets ont alors quitté leur statut de perruques et d'objets de grève pour entrer dans le domaine du « marché de l'art ». Les photos étaient exposées en janvier 2017 au Centre Beaubourg et, par ailleurs, chaque tirage, à côté, était vendu par l'auteur 7.500 € l'image. On peut estimer que ça fait cher la cigarette !

4 Voir le beau film documentaire de Marie de Banville et Bruno Dumont « Perruque bricole et compagnie » Document audiovisuel. Solimane production 1998.

5 Etienne de Banville *L'usine en douce*, Paris, L'Harmattan, 2001.

6 Cela dit, de nombreux entretiens avec des syndicalistes montrent qu'il en ont tous pratiqué ou bénéficié de celles de perruqueurs plus confirmés !

7 Marcel Peyrenet, *Nous prendrons les usines*, Ed. Garance, 1980, p. 51.

8 Témoignage de Fabienne Lauret dans la revue *Les Temps modernes* n° 684-685, 2015

9 Stéphane Palaude, « *Le bousillage. Détournements et appropriation des techniques et des outils de production chez les ouvriers verriers à la fin du XIXème siècle* » in *Revue d'Histoire du XIX e siècle*, n° 45, 2012.

10 Linhart Danielle, *Le torticolis de l'autruche*, Paris, Seuil, 1991.

11 Qui a exposé récemment (février 2017) au Centre Pompidou à Beaubourg.

12 39 objets de grève, Jean Luc Moulène, https://insitu.revues.org

13 Miklos Haraszti, *Salaire aux pièces, ouvrier dans un pays de l'Est*, Seuil, 1976, p. 144.

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

maoïstes de la Cause du Peuple dans les années 1970.

Partagez cet article

← Ce que tout révolutionnaire devrait savoir sur l'antiterrorisme

Résister à la domination dans le nettoyage →

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK